MARC GINGRAS, DE DUVAL TOYOTA, CONCESSIONNAIRE CERTIFIÉ CLÉ VERTE [MD]

# Être bien entouré, avec des employés et des partenaires en mode solution

Clé Verte[MD] www.cleverte.org s'inscrit dans la suite logique de nos actions en environnement. Chez Duval Toyota, nous voyons ce programme comme un ajout aux exigences environnementales du constructeur, déjà appliquées à l'atelier.

D'ailleurs, Toyota a dû se prononcer sur Clé Verte[MD] avant de nous donner le feu vert pour procéder à l'implantation. Parce que nous croyions déjà à l'initiative de Toyota, le démarrage du programme de certification environnementale a été grandement facilité au départ.

## La filière CAA

J'ai été sensibilisé à CAA-Québec dès mon entrée dans l'industrie des services automobiles : j'avais 17 ans et mon employeur était membre du Réseau des garages recommandés. Depuis, d'un employeur à l'autre, j'ai participé à l'implantation du CAA dans les ateliers où j'ai travaillé, dont Duval à mon arrivée il y a 20 ans. Je peux donc dire que je fais partie d'un garage membre depuis 30 ans !

Je peux affirmer que les ressources de CAA-Québec nous ont facilité la tâche. Benoît Robillard, le coordonnateur de l'époque, connaissait bien le programme. Il nous a formés et appuyés : nous avons eu deux ou trois rencontres au cours de l'implantation. Et puis, Leader Auto Ressource (LAR) était prête : ses fournisseurs connaissaient les exigences du programme. Enfin, le constructeur suivait l'expérience de près. À l'audit de Nature-Action Québec, le 19 décembre 2011, nous étions prêts !

## La recette de Duval

Clé Verte[MD] propose une nouvelle approche de gestion environnementale en atelier. Au bilan, le facteur le plus important est l'engagement de la direction. L'autre élément important de la recette est de convaincre les gens et les employés que l'implantation du programme fera une différence et qu'elle permettra à l'entreprise de se démarquer des autres auprès de l'industrie et des consommateurs – comme bon citoyen corporatif, responsable en matière d'environnement.

Depuis la certification de Duval Toyota, le propriétaire a réussi à certifier ses ateliers de Duval Mazda et de Carrosserie Duval Auto. De plus, il s'est montré ouvert à la certification de ses autres concessions Mercedes-Benz, Volvo et VW.

## Une ouverture au changement

Conformément à son attitude d'ouverture en matière de protection environnementale, Duval Toyota accueille favorablement les produits améliorés pour l'entretien et la réparation des véhicules, qui ont un impact réduit ou nul sur l'environnement, qu'il s'agisse de pièces ou de traitement. Par exemple, avec LAR, nous examinerons bientôt le passage à un antirouille dont la composition est sans hydrocarbures, des huiles ou des graisses minérales à base de pétrole.

## Une bonbonne aérosol orpheline

Avec les exigences de CAA-Québec, du constructeur Toyota et, enfin, du programme Clé Verte[MD], les techniciens ont maintenant une solution à presque tout problème en atelier en matière de protection de l'environnement. Mais c'est sans compter les exigences du fournisseur en ce qui a trait à la récupération de matières dangereuses : un jour, un employé a indiqué que les bonbonnes de peinture en aérosol « tombaient entre deux chaises » parce qu'elles ne disposaient pas de contenant (baril ou bac) pour les récupérer. Pour le tri, seules les bonbonnes de nettoyant à freins avaient leur place dans les contenants prêtés par ce fournisseur. Lorsque joint, ce dernier a proposé une solution qui correspondait à notre volume de ces bonbonnes … et à ses intérêts de recycleur. Ainsi, grâce à ce signal de l'employé, l'environnement est aujourd'hui mieux protégé.

***Propos recueillis par Robert Comtois, Nature-Action Québec***

Marc Gingras, Directeur des opérations fixes, de Duval Toyota, certifié Clé Verte[MD]

PHOTO : DUVAL TOYOTA